

# CONGRÈS RÉGIONAL AFRICAIN CONTRE LA PEINE DE MORT

LES 9 ET 10 AVRIL 2018  
ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE)

Organisé par



En partenariat avec



Avec le soutien de



KINGDOM OF BELGIUM  
Federal Public Service  
Foreign Affairs,  
Foreign Trade and  
Development Cooperation

Avec le soutien financier  
de l'Union européenne



# CONGRÈS RÉGIONAL AFRICAIN CONTRE LA PEINE DE MORT

## C'EST QUOI ?

**Date:** 9 et 10 avril 2018

**Lieu:** Abidjan, Côte d'Ivoire

**Durée:** 2 jours

**Nombre de participants:** 200 à 300 participants venus d'au moins 30 pays

**Objectif général:** Faire avancer l'abolition de la peine de mort en Afrique

**Pays cibles:** Afrique subsaharienne, et plus spécifiquement les 17 pays en moratoire ainsi que certains pays rétentionnistes où des progrès sont envisageables, ou qui possèdent une société civile abolitionniste particulièrement active (Gambie, Niger, Ouganda, Tanzanie, Tchad, Zimbabwe...)

**Cibles secondaires:** les 5 pays en moratoire d'Afrique du nord

**Forme:** Ouverture, plénière, au moins 1 table-ronde et 4 ateliers + networking organisé, *side-event*, clôture, et soirée culturelle.

**Organisateur:** ECPM (Ensemble contre la peine de mort)

**Partenaires:** CNDH de Côte d'Ivoire, FIACAT et Coalition mondiale contre la peine de mort

### **Le Congrès d'Afrique sera le 3<sup>e</sup> congrès régional et aura comme objectifs spécifiques de :**

- ▶ Favoriser l'engagement des leaders politiques des pays cibles
- ▶ Encourager l'abolition de la peine de mort dans certains pays en moratoire
- ▶ Appuyer la mise en place de trois instruments internationaux clés: le Protocole Africain, la Résolution des Nations unies (NU) en faveur du moratoire (déc. 2018), le second protocole facultatif au pacte international sur les droits civils et politiques.
- ▶ Favoriser le dialogue, l'action collective et l'émergence d'initiatives de la part des acteurs de la société civile, parlementaires et INDH de la région.
- ▶ Dégager les grandes problématiques de la région (État de droit, état de la Justice et des prisons, traditions et religions, pauvreté, lutte contre le terrorisme) et développer des argumentaires en faveur de l'abolition.
- ▶ Préparer la Journée mondiale 2018 (10 octobre) consacrée aux conditions de détention des condamnés à mort.

## POURQUOI L'AFRIQUE ?

L'abolition de la peine de mort s'inscrit comme une tendance universelle avec 143 pays et territoires ayant aboli en droit ou en pratique.

**L'Afrique est aujourd'hui perçue comme le prochain continent abolitionniste.** En 1990, seul un État africain, le Cap-Vert, avait aboli la peine de mort. Aujourd'hui, sur l'ensemble des 55 États africains, 4/5e ne pratiquent plus la peine capitale, et cet élan se poursuit avec constance. Le Burkina Faso voit la possibilité de choisir une Constitution qui interdit l'utilisation de la peine de mort, les institutions de RDC se posent la question du passage d'un moratoire *de facto* à un moratoire *de Jure*, la Gambie a signé l'OP2, Madagascar l'a ratifié...

Mais la situation n'est pas homogène. Si les exécutions demeurent fréquentes dans plusieurs États d'Afrique du nord et de l'est, la situation est plus favorable en Afrique centrale ou de l'ouest, en particulier dans l'espace francophone (abolitions récentes au Bénin, Burundi, Congo, Gabon, Madagascar, Togo et Guinée). En Afrique du nord, l'Algérie, le Maroc/Sahara occidental, la Mauritanie et la Tunisie ont un moratoire. Dès lors, il existe des opportunités pour les acteurs abolitionnistes d'actionner des leviers pour avancer par étapes vers l'abolition de la peine de mort dans la région.

En décembre 2016, presque la moitié des États membres de l'Union africaine (25) ont voté en faveur de la résolution des Nations Unies relative à l'application d'un moratoire universel sur les exécutions. En avril 2015, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) a adopté un projet de protocole à la Charte africaine des droits dédié à l'abolition de la peine de mort.

**Certains pays souffrent d'une situation politique instable – avec le terrorisme comme facteur de déstabilisation - et présentent des signes de recul à juguler,** avec une multiplication des violations des droits de l'homme. Le développement d'un mouvement régional en faveur de l'abolition reste donc un enjeu majeur pour ECPM comme pour la communauté internationale.

Après la région MONA (Moyen orient et Afrique du nord), et l'Asie, **le prochain Congrès régional focalisera donc son attention sur l'abolition en Afrique en avril 2018.**

# LA PEINE DE MORT EN AFRIQUE EN 2016

+ de **68 exécutions**  
+ de **855 condamnations à mort**

4



## 19 PAYS ABOLITIONNISTES POUR TOUS LES CRIMES

États ou territoires où la peine de mort est totalement abolie.

## 1 PAYS ABOLITIONNISTES POUR LES CRIMES DE DROIT COMMUN

États ou territoires où la peine de mort est abolie sauf circonstances exceptionnelles.

## 22 PAYS ABOLITIONNISTES DE FAIT

États ou territoires où la peine de mort est en vigueur mais où aucune exécution n'a eu lieu depuis dix ans et n'ayant pas voté contre la dernière résolution des Nations unies en faveur d'un moratoire universel sur les exécutions.

## 13 PAYS RÉTENTIONNISTES

États ou territoires appliquant la peine de mort.

- **ÉTATS AYANT RATIFIÉ** le 2<sup>e</sup> Protocole facultatif se rapportant au PIDCP visant l'abolition de la peine de mort.
- **ÉTATS AYANT SIGNÉ** le 2<sup>e</sup> Protocole facultatif se rapportant au PIDCP visant l'abolition de la peine de mort.

## QUELS SONT LES IMPACTS DES CONGRÈS ?

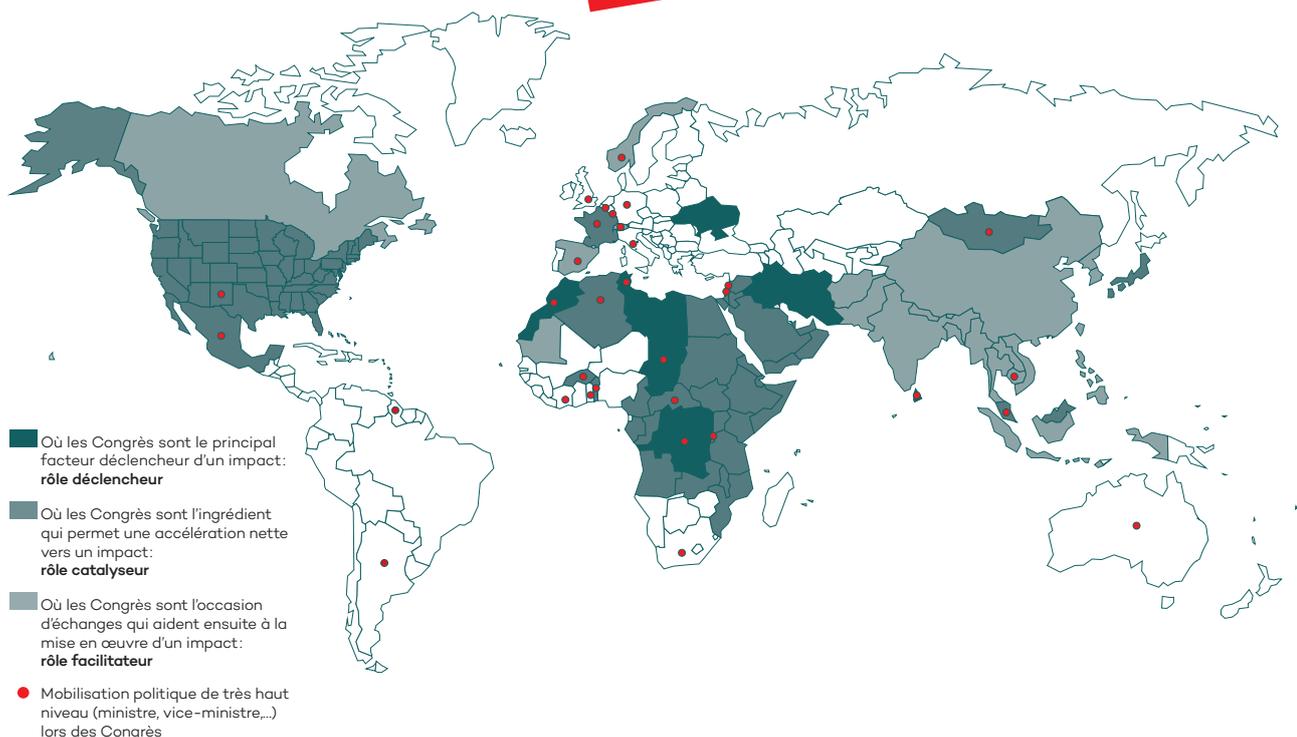
ECPM organise, depuis 2001, les Congrès mondiaux contre la peine de mort qui se sont rapidement imposés comme incontournables. Le dernier, tenu en juin 2016 à Oslo, avait concentré 1400 participants ainsi qu'une représentation politique nombreuse et de très haut niveau. **Le prochain Congrès mondial se tiendra du 27 février au 1<sup>er</sup> mars 2019 à Bruxelles.**

**Depuis 2012, un congrès régional précède chaque Congrès mondial.** Il permet de porter l'accent sur une région du monde, et de s'adapter à ses caractéristiques.

En 2016, ECPM a commandé auprès d'un cabinet d'experts indépendants, une étude d'impacts des Congrès mondiaux et régionaux.

Les Congrès mondiaux et régionaux ont permis de mettre l'abolition universelle de la peine de mort à l'agenda des Nations Unies, de relancer les discussions sur la ratification du second protocole se rapportant au Pacte international des droits civils et politiques (OP2) ainsi que sur la préparation du Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP). Ils ont aussi permis l'expression de la volonté politique d'avancer des États, ainsi que la mobilisation des institutions nationales des droits de l'homme (INDH).

### RÉPARTITION DES IMPACTS IDENTIFIÉS DES CONGRÈS MONDIAUX ET RÉGIONAUX CONTRE LA PEINE DE MORT



## POUR QUI ?

- La société civile abolitionniste
- Les membres de la Coalition mondiale contre la peine de mort
- Les institutions nationales des droits de l'homme
- Les réseaux professionnels contre la peine de mort: parlementaires, juridiques, et universitaires
- Les médias
- Professions juridiques: avocats, magistrats etc...
- Autorités politiques, diplomates
- Les scolaires

## AVEC QUI ?



Le Congrès sera organisé par **ECPM** (Ensemble contre la peine de mort) qui est l'association francophone de référence de **lutte pour l'abolition universelle de la peine de mort**. Créée en 2000, elle est à l'origine de la Coalition mondiale contre la peine de mort, et des Congrès mondiaux.

Les missions d'**ECPM** sont :

-  La fédération des abolitionnistes du monde entier
-  Le renforcement des capacités des acteurs locaux
-  Le plaidoyer vers l'abolition universelle
-  L'éducation et la sensibilisation à l'abolition de la peine de mort

### En partenariat avec



**La Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire** a été créée en 2012. Elle est un organe indépendant, doté de la personnalité juridique et d'une autonomie financière. Elle exerce des fonctions de concertation, de consultation, d'évaluation et de proposition en matière de promotion, de protection et de défense des Droits de l'Homme.



**La Coalition mondiale contre la peine de mort**, plateforme regroupant plus de 150 membres (associations, barreaux d'avocats, collectivités territoriales) dans 54 pays sur les cinq continents. La Coalition mondiale est l'organe idéal pour soutenir la mise en place des stratégies développées pendant le Congrès. ECPM travaillera en partenariat avec cet acteur plus particulièrement pour l'élaboration des programmes des débats.



**La FIACAT** est une organisation internationale non gouvernementale de défense des droits de l'homme, créée en 1987, qui lutte pour l'abolition de la torture et de la peine de mort. La Fédération regroupe une trentaine d'associations nationales, les ACAT, présentes sur quatre continents. 16 sont actives en Afrique. La FIACAT a pour mandat de représenter ses membres auprès des organismes internationaux et régionaux et de renforcer leurs capacités.

### Avec le soutien financier de



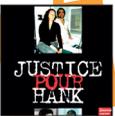
KINGDOM OF BELGIUM  
Federal Public Service  
Foreign Affairs,  
Foreign Trade and  
Development Cooperation

### Financement via projets



**Les membres du « Core Group »** : réseau informel réunissant 12 diplomaties (Norvège, France, Bénin, Rwanda, Australie, Mongolie, Suisse, Espagne, Belgique, Monaco, Mexique et Argentine) pour la mobilisation des acteurs politiques.

# ECPM - NOTRE HISTOIRE

- 2016**  **6<sup>E</sup> CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT OSLO** • ECPM organise le 6<sup>e</sup> Congrès mondial contre la peine de mort en Norvège. Il rassemble 1400 participants venus de 121 pays différents ainsi que 221 représentants politiques venus de 66 États. Un message vidéo envoyé par le Pape est diffusé lors de la cérémonie d'ouverture.
- 2016**  **OBTENTION DU STATUT CONSULTATIF AUPRÈS DE L'ECOSOC** • ECPM franchit un cap décisif avec l'obtention du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), qui ouvre les portes des institutions onusiennes tant à Genève (Conseil des droits de l'homme), New York (siège de l'ONU et du Conseil de sécurité) qu'à Vienne (UNODC-Office de l'ONU contre le crime et le trafic de drogue).
- 2015**  **CAMPAGNE POUR SERGE ATLAOUI ET TOUS LES CONDAMNÉS À MORT EN INDONÉSIE** • Suite à la reprise des exécutions en Indonésie, ECPM se mobilise pour empêcher l'exécution de Serge Atlaoui, citoyen français condamné à mort. Après plusieurs semaines de campagne, 8 nouvelles personnes sont exécutées, mais il échappe *in extremis* à la mort.
- 2013**  **LANCLEMENT DU PREMIER RÉSEAU DE PARLEMENTAIRES CONTRE LA PEINE DE MORT AU MAROC** • À la suite du Congrès régional, les parlementaires marocains ont lancé le premier Réseau national de parlementaires contre la peine de mort qui réunit plus de 250 membres des deux chambres du Parlement. Dans le sillage de cette initiative unique au monde, ECPM soutient la création d'autres réseaux en Tunisie, au Liban, ou en RDC.
- 2012**  **1<sup>ER</sup> CONGRÈS RÉGIONAL RABAT** • ECPM organise le premier Congrès régional à Rabat afin de porter le lobbying au plus haut niveau dans une région du monde où l'abolition de la peine de mort reste un sujet de société majeur.
- 2010**  **CAMPAGNE POUR HANK SKINNER** • ECPM se mobilise pour empêcher l'exécution de Hank Skinner, condamné à mort au Texas. Après 15 ans de batailles judiciaires, il obtient les analyses ADN des scellés de la scène de crime 19 ans après les faits.
- 2007**  **L'AFFAIRE DES INFIRMIÈRES BULGARES** • ECPM mobilise les candidats à l'élection présidentielle pour sauver les 5 infirmières bulgares ainsi que le médecin palestinien condamnés à mort en Lybie pour avoir prétendument inoculé le virus du Sida à des enfants.
- 2005**  **PRIX DES DROITS DE L'HOMME POUR LA MISSION D'ENQUÊTE EN RDC** • L'association reçoit des mains du Premier Ministre français, M. de Villepin, le Prix des droits de l'homme pour sa première mission d'enquête judiciaire en République démocratique du Congo (RDC). D'autres missions seront ensuite organisées au Burundi et au Rwanda, pays qui ont aboli la peine de mort par la suite.
- 2002**  **NAISSANCE DE LA COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT** • À l'issue du 1<sup>er</sup> Congrès mondial et à l'initiative d'ECPM, la Coalition mondiale contre la peine de mort est créée à Rome le 13 mai 2002. Elle compte aujourd'hui plus de 150 membres.
- 2001**  **1<sup>ER</sup> CONGRÈS MONDIAL STRASBOURG** • ECPM se positionne comme l'association fédératrice des forces abolitionnistes mondiales et organise le 1<sup>er</sup> Congrès mondial contre la peine de mort à Strasbourg, en présence de Robert Badinter et Jacques Derrida. Cet événement se tiendra par la suite tous les trois ans : à Montréal (2004), à Paris (2007), à Genève (2010) et à Madrid (2013).
- 2000**  **NAISSANCE DE L'ASSOCIATION** • Michel Taube et Benjamin Menasce publient le livre: *Lettre ouverte aux Américains pour l'abolition de la peine de mort*, aux éditions L'écart. S'ensuit une campagne - « Ensemble contre la peine de mort aux États-Unis » - qui rassemble 500000 signatures en France que Catherine Deneuve dépose à l'ambassade américaine. De ce coup de force naît l'association ECPM.

# CONGRÈS RÉGIONAL AFRICAIN CONTRE LA PEINE DE MORT

LES 9 ET 10 AVRIL 2018  
ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE)

## Contacts:

Coordinatrice du Congrès régional  
contre la peine de mort:  
**Ramla Liatouji**: rliatouji@ecpm.org  
Tél.: + 33 6 35 20 06 69

Directeur général d'ECPM:  
**Raphaël Chenuil-Hazan**: rchenuil@ecpm.org  
Tél.: +33 1 80 87 70 53

Responsable de communication:  
**Bérandère Portalier**: bportalier@ecpm.org  
Tél.: + 33 6 87 04 79 83

**ABOLITION  
NOW**

 AssoECPM  
 [www.ecpm.org](http://www.ecpm.org)  
 @AssoECPM